Décision du Comité | 25 janvier 2024

Dialogue culturel national ; délégation des cantons : élection de remplacement

Le Comité,
vu la Convention du 25 octobre 2011 concernant le Dialogue national sur la politique culturelle suisse,

élit avec effet immédiat

Mme Sylvie Bonvin-Sansonnens, conseillère d'État et directrice de la formation et des affaires culturelles du canton de Fribourg,

en tant que nouvelle représentante de la CDIP au sein de la délégation politique des cantons dans le Dialogue culturel national. Elle remplace M. Martial Courtet, JU.

Berne, le 25 janvier 2024

Conférence des directrices et directeurs cantonaux de l'instruction publique
Au nom du Comité :

sig.
Silvia Steiner | Présidente

sig.
Susanne Hardmeier | Secrétaire générale

Notification :
- Membres de la CDIP
- Membres de la Conférence des déléguées et délégués cantonaux aux affaires culturelles (CDAC)
- Membres du Dialogue culturel national (DCN)

La présente décision sera publiée sur le site web de la CDIP.

412-35 fj/stga

Generalsekretariat | Secrétariat général
Haus der Kantone, Speichergasse 6, Postfach, CH-3001 Bern
+41 31 309 51 11, edk@edk.ch, edk.ch